

III INTRODUCTION À L'HISTOIRE DES CHRÉTIENS DU PROCHE-ORIENT ARABE

(fin)

A - L'Église syriaque catholique

La naissance de l'Église syriaque catholique au XVII^e siècle est le fruit d'un long processus dont les racines remontent aux croisades. Dès le XII^e siècle, Rome tenta de rallier les syriaques « monophysites » à sa cause. À l'époque, Michel le Syrien (1126-1199), patriarche de l'Église syriaque (1066-1199) échangeait avec la papauté. Quelques décennies plus tard, en 1236, l'un de ses successeurs, Ignace III, envoya à Rome sa profession de foi qui exigeait l'autonomie de son Église. Le pape la refusa. Il fallut par la suite attendre le concile de Florence pour d'autres initiatives. En 1442, les prélats du patriarche « jacobite », Basile IV Shemun¹ (1421-1445), signèrent l'accord d'union avec Rome intitulé *Decretum pro jacobitis* qui resta lettre morte. Au cours du XVI^e siècle, des délégations papales continuaient à œuvrer pour le ralliement des syriaques à Rome, fait qui se réalisa au XVII^e siècle.

En 1656, l'activité diplomatique française et missionnaire catholique, ainsi que l'appui des maronites, eurent comme conséquence, entre autres, le passage du « jacobite » André Akhijan au catholicisme. Il fut sacré premier évêque syriaque catholique d'Alep par le patriarche maronite. Grâce à la pression du consul de France à Alep, François Piquet, la Sublime Porte le reconnut comme patriarche en 1662, ce qui constitua un coup dur pour l'Église dite désormais syriaque orthodoxe. Celle-ci réagit, appuyée par d'autres communautés non-catholiques, auprès de l'administration ottomane, accusant les dissidents catholiques d'allégeances à l'étranger. Acculé par cette situation, le patriarche écrivit au roi Louis XIV, sollicitant ouvertement la protection de la France, et avalisant en quelque sorte les accusations de ses frères ennemis. Par conséquent, le successeur d'Akhijan, Pierre VI Chahbadine (1677-1702), dit « patriarche des Français », ne réussit pas à se faire reconnaître par l'Empire ottoman ; avec lui qui mourut en exil, la première lignée de patriarches syriaques catholiques s'éteignit. Dans le cadre de cette situation difficile, des évêques catholiques retournèrent dans l'Église syriaque orthodoxe, d'aucuns furent destitués, et d'autres s'enfuirent au Liban.

C'est en 1783 que le patriarcat fut rétabli de manière définitive, grâce à son activité dans son bastion à Charfeh (Liban), mais aussi à la suite du passage de l'évêque « jacobite » d'Alep au catholicisme, Michel Jarweh III (1783-1800). Les quatre évêques

1. Il était l'un des deux patriarches l'Église syriaque « jacobite » qui subit un schisme de 1292-1445.

qui le suivirent le proclamèrent patriarche à Mardin, siège du patriarcat², et le pape Pie VI le confirma dans sa fonction. Il existe depuis cinq patriarches se réclamant d'Antioche : le grec-orthodoxe, le syriaque orthodoxe, le maronite, le grec-catholique et le syriaque catholique.

Le XIX^e siècle témoigna du développement de l'Église syriaque catholique, après une période de tribulations internes au début du siècle, ayant mené à la démission de deux patriarches et à de fortes rivalités au sein de la communauté. Cependant, l'émancipation ne tarda pas à se faire, et grâce à la diplomatie française, le patriarche Pierre VII Jarweh (1820-1851) obtint une certaine reconnaissance de la Sublime Porte (celle-là ne fut complète qu'en 1866, grâce au grand appui des grec melkites catholiques).

Alors, les missionnaires protestants étaient très actifs et réussissaient à convertir un grand nombre de syriaques orthodoxes. En outre, les catholiques résistaient grâce à la stratégie du patriarche Pierre VII Jarweh, ce qui poussa des « jacobites », séduits, à passer au catholicisme. Le revers de la médaille était une latinisation poussée de l'Église syriaque catholique. Le synode de Charfeh (1853-1854) joua un grand rôle sur ce plan. Du moment que les melkites, les chaldéens et les arméniens opposaient une forte résistance à la politique latinisante du pape Pie IX, le patriarcat syriaque catholique faisait montre d'un esprit de soumission et adopta l'ensemble des exigences romaines. Au concile Vatican I, le patriarche Philippe I^{er} Arkousse (1866-1874) se fit le porte-parole de la Curie (sauf sur la question de l'infailibilité pontificale) et s'opposa avec virulence aux patriarches orientaux qui défendaient leurs identités et leur autonomie.



Couvent de Charfeh

Un autre synode se réunit à Charfeh en 1888. Il donna à l'Église syriaque catholique son organisation et son identité.

Au tournant du XX^e siècle, le patriarche érudit, Éphrem II Rahmani (1898-1929) joua un rôle crucial au sein de son Église, notamment sur les plans de la science, des institutions et du passage de nombreux « jacobites » au catholicisme, dont des évêques. Cependant, les différents massacres, dont les génocides perpétrés par les criminels Jeunes-Turcs durant la Première Guerre mondiale eurent de lourdes répercussions sur le patriarcat syriaque catholique qui en sortit bien affaibli. La région de Mardin étant en ruine, le siège patriarcal fut déplacé

2. Néanmoins, le patriarche s'établit principalement à Charfeh.

à Beyrouth. Par la suite, les syriaques catholiques s'épanouirent au sein du mandat français au Liban et en Syrie.

Actuellement, l'Église syriaque catholique compte près d'une vingtaine de diocèses et de vicariats, en Orient et à travers le monde. Ses membres sont estimés à un peu plus de 200 000. Son siège patriarcal est basé à Beyrouth ; il a à sa tête le patriarche Joseph III Younan, élu en 2009.

B - L'Église arménienne catholique

À la suite de l'occupation de la Grande Arménie par les Seldjoukides au XI^e siècle, un grand nombre d'Arméniens se déplacèrent en Cilicie pour y fonder la principauté arménienne de Cilicie vers 1080 et puis le royaume de la Petite Arménie (1198-1375) où le catholicossat s'installa, à Sis. Les croisades furent l'occasion d'une ouverture vers l'Église catholique, résultant en un grand rapprochement avec Rome et en une certaine latinisation provoquant le mécontentement de certains Arméniens, dont ceux qui étaient restés au Caucase. Ce n'est qu'avec la conquête de la Cilicie par les Mamelouks que ces liens furent rompus. Néanmoins, la tendance catholique demeura suffisamment forte, notamment



*Moines
à Etchmiadzine*

grâce aux moines arméniens de l'ordre des Frères uniteurs, d'obédience dominicaine, fondé en 1331 sous l'impulsion du pape Jean XXII (1316-1334). Ainsi, des prélats arméniens se rendirent au concile de Florence et souscrivirent à l'acte d'union (décret *Exsultate Deo*) en 1439 (c'est durant cette période que se forma un second catholicossat arménien à Etchmiadzine). Comme pour nombre d'Églises orientales, cette souscription demeura lettre morte. En dépit de cela, le mouvement catholique se maintint en Cilicie, mais la présence mamelouke et ensuite ottomane formèrent un barrage à toute tentative d'union avec Rome. Quant à Etchmiadzine, on y trouvait au XVI^e siècle certaines tendances catholiques en germe.

Profitant des sensibilités catholiques présentes dans les deux catholicossats, les missions catholiques, appuyées par la diplomatie française, œuvrèrent aux XVI^e et XVII^e siècles pour la création d'une Église arménienne catholique. Elles furent particulièrement actives dans le contexte levantin, éloigné des deux sièges, mais aussi à Constantinople, où fut fondée la célèbre congrégation arménienne catholique des mékhitaristes en 1701 (qui ne tarda pas à s'établir à Venise – où elle se trouve encore aujourd'hui – pour échapper à l'influence du patriarcat arménien de Constantinople). Ainsi, loin des terres historiques des

Arméniens, c'est en Syrie et au Liban que se constitua l'Église arménienne catholique, sous protection française.

En 1740, à la suite d'une scission du catholicossat de Cilicie, un synode d'arméniens catholiques élit son premier patriarche, Abraham Pierre I Ardzivian, alors évêque d'Alep. Le pape le reconnut et il s'établit au Liban. Au fur et à mesure, des évêchés étaient créés, en Syrie, Palestine, Égypte, Cilicie, Anatolie du Sud et Haute-Mésopotamie, situation qui déplut à l'Église arménienne apostolique (ou arménienne orthodoxe) qui n'eut de cesse de se plaindre auprès du pouvoir en accusant les arméniens catholiques de rébellion. La Sublime Porte réagit, et à partir des années 1820, elle alla jusqu'à la persécution amenant l'intervention de la diplomatie française qui réussit à soustraire les catholiques au pouvoir des orthodoxes, leur permettant d'être administrés civilement par un prêtre arménien.

En 1846, plusieurs événements concoururent pour que le patriarche élu, Antoine Pierre IX Hassoun, fût à la tête de sa communauté, sur les deux plans, religieux et civil. Il établit son siège à Constantinople et fut à la source d'une grande crise au sein de sa communauté, liée à son adhésion à la politique latinisante de Pie IX³, rejetée par un nombre important d'Arméniens, mais aussi par les maronites et les melkites. Les tensions étaient tellement grandes que même des évêques firent défection et rejoignirent le côté orthodoxe. Au concile Vatican I, ces problèmes pesèrent, et les melkites, syriaques et chaldéens manifestèrent leurs réserves vis-à-vis de l'autoritarisme romain. La crise ne prit fin qu'avec la démission de Hassoun en 1880.

Si le pontificat de Léon XIII fut l'occasion d'un apaisement relatif, malgré des tensions persistantes entre religieux et laïcs sur la question de la gouvernance de la communauté, celui de Pie X s'inscrivit en continuité avec Pie IX. Rome agit avec autorité et le pape recomposa le synode du patriarcat en 1911 pour écarter toute résistance à ses prédispositions, latinisant bien évidemment davantage l'Église arménienne catholique. Par conséquent, grâce au lobbying des laïcs arméniens, le patriarche Terzian fut démis de ses fonctions civiles par les Ottomans.

Durant la Seconde Guerre mondiale, les Arméniens catholiques subirent comme les autres le génocide. Leurs rangs furent décimés et nombre de diocèses furent rayés de la carte. Un nombre conséquent de fidèles ayant fui en Syrie et au Liban, Rome transféra en 1928 le siège patriarcal à Beyrouth.

3. Dans *Reversus*, une bulle pontificale de 1867, le pape rejetait la participation des laïcs à la gouvernance du patriarcat et à l'élection du patriarche, et stipulait le contrôle des élections épiscopales.

Actuellement, l'Église arménienne catholique compte 16 diocèses en Orient et à travers le monde. Ses membres sont estimés à un peu plus de 736 000 fidèles. Son siège patriarcal est basé à Beyrouth ; il a à sa tête le patriarche Krikor Pierre XX Ghabroyan, élu en 2015.

C - L'Église copte catholique

L'Église copte catholique est la plus jeune parmi les patriarchats évoqués dans cette série d'articles. Sa naissance se situe au tournant du XX^e siècle.



Évêques coptes catholiques

Dès le XIII^e siècle, l'Église catholique approcha les coptes à travers ses missionnaires en vue de l'union avec Rome. Cependant, ce patriarchat fut celui qui résista le plus à ce mouvement. Il fut présent au concile de Florence et signa un acte de réconciliation sans suites avec la papauté, en 1442. Toutes les tentatives de Rome aux XVI^e et XVII^e siècles furent des échecs. Ne réussissant pas à convaincre les autorités de faire l'union, l'Église catholique envoya des jésuites et des franciscains, dès la fin du XVII^e siècle, pour œuvrer auprès des individus. La diplomatie française était présente pour les aider. Cependant, la résistance des coptes était grande et agressive. Malgré cela, quelques avancées furent faites au XVIII^e siècle, avec le concours des maronites. En 1739, l'évêque copte orthodoxe de Jérusalem passa au catholicisme et fut désigné comme vicaire apostolique des coptes catholiques deux ans plus tard. Néanmoins, Rome créa une structure parallèle pour la gouvernance de la communauté, sous l'égide des franciscains ; cela fut source de tensions au sein de la petite Église naissante et une entrave pour son développement. Rappelons le passage, en 1758, de l'évêque Antoine Fleyfel au catholicisme ; trois ans plus tard, il fut nommé par Rome vicaire apostolique, et ce jusqu'en 1869. Cette conversion, comme d'autres, provoqua l'ire de l'Église copte orthodoxe qui s'appuya sur les Ottomans pour persécuter les « dissidents ». Fleyfel aurait été emprisonné quelques jours et torturé. Tout au long du XIX^e siècle, les coptes catholiques, fort peu nombreux, furent dirigés par un vicaire apostolique et sa reconnaissance par les autorités ne se fit qu'en 1866.

Sous le pontificat de Léon XIII, et grâce à l'appui de la diplomatie autrichienne, l'Église catholique œuvra derechef pour la création d'une Église copte catholique digne de ce nom. Après l'ouverture du premier séminaire en 1879 par les jésuites, le pape créa le patriarchat copte catholique en 1895, dans la constitution

apostolique *Christi Domini*. Encadrée par des prêtres latins, la hiérarchie du nouveau patriarcat se constitua et eut à sa tête un patriarche en 1899 : Cyrille II Macaire, prêtre et historien formé par les jésuites et reconnu ensuite par le Khédive comme chef de sa communauté. Mais ses débuts furent difficiles, car un différend d'ordre financier explosa en 1908 entre le patriarche et Rome. Il quitta son siège et rejoignit le patriarcat grec orthodoxe. Afin d'apaiser les tensions, Rome choisit de laisser le siège patriarcal vacant, et désigna des administrateurs apostoliques – dont Marc Khouzam (1927-1947) qui ramena la paix au sein de la communauté – pendant 40 ans pour diriger l'Église.

C'est grâce à Pie XII que l'Église copte catholique eut un nouveau patriarche, Marc II Khouzam, en 1947. Bien attachée à son héritage copte, cette jeune Église n'était pas à l'abri de la latinisation, surtout sur le plan du droit.

Actuellement, l'Église copte catholique compte 7 diocèses. Le nombre de ses fidèles est environ 250 000. Son siège patriarcal est basé au Caire ; il a à sa tête le patriarche Ibrahim Isaac Sidrak, élu en 2013.

D – Le patriarcat latin de Jérusalem

Il n'est pas envisageable de parler des Églises du Proche-Orient arabe sans évoquer le patriarcat latin de Jérusalem, même si celui-ci est une exportation occidentale catholique romaine. Car malgré ses origines, cette Église fait désormais partie du paysage où elle s'est très bien inculturée, se forgeant désormais une identité locale.

Les origines lointaines de ce patriarcat remontent à l'époque croisée où quatre structures patriarcales latines parallèles furent créées : les patriarcats latins de Jérusalem, d'Alexandrie, d'Antioche et de Constantinople (ces trois derniers, purement honorifiques depuis de longs siècles, furent abolis par Paul VI en 1964, en signe de bonne volonté œcuménique).

Le patriarcat latin de Jérusalem fut fondé le 15 juillet 1099, avec une juridiction s'étendant au territoire du Royaume de Jérusalem. Le patriarche grec ainsi que son clergé fuirent la ville et se réfugièrent à Constantinople. Les patriarches latins résidèrent à Jérusalem de 1099 à 1187 (date du retour du patriarche grec), et puis à Acre jusqu'en 1291. Le dernier patriarche en fonction mourut noyé lors de l'évacuation de la ville en 1291. Cependant, le pape continua à nommer des patriarches titulaires et leur



Saint Sépulcre

attribua en 1374 la basilique Saint-Laurent-hors-les-murs à Rome. Ceux-ci jouissaient toujours d'une juridiction sur les domaines latins en Orient au XIV^e siècle. Néanmoins, ce poste devint symbolique pendant plusieurs siècles.

Notons que la disparition du patriarcat en 1291 ne signa pas la fin de la présence latine en Orient. De petites communautés subsistèrent et pouvaient en un premier temps compter sur la présence des franciscains, la célèbre « custodie », qui veille sur les droits catholiques sur les Lieux saints depuis 1219. Des accords avec le roi de Naples, Robert d'Anjou, officialisèrent cette présence en 1333 (le pape la confirma en 1342). Ultérieurement, d'autres missions catholiques prirent aussi soin des latins d'Orient, comme les jésuites, les carmes ou les dominicains.

En 1847, des circonstances particulières menèrent au rétablissement du patriarcat latin de Jérusalem par Pie IX (bulle *Nulla celebrior*), au grand dam des franciscains, les « protecteurs des Lieux saints » depuis de longs siècles, et de l'Église grecque melkite catholique, qui se considérait comme le légitime patriarcat des chrétiens catholiques de Terre sainte et qui protesta vivement durant plusieurs décennies, notamment à Vatican I. Les problèmes ecclésiologiques créés par cette restauration, sa nette tendance latinisante et parfois méprisante de l'identité orientale des communautés catholiques locales, ainsi que moult considérations liées à l'évolution de la manière dont l'Église latine envisageait les Églises orientales catholiques, poussa Pie XI (1922-1939) à penser sérieusement à l'abolition du patriarcat latin de Jérusalem. Mais des enjeux politiques et diplomatiques de taille primèrent et ne le permirent pas.

La compréhension de cette restauration n'est possible que située dans son contexte. Dans le cadre d'une grande rivalité sur les Lieux saints avec les orthodoxes (surtout le Saint Sépulcre et l'église de la Nativité), et dans le sillage d'une concurrence avec les anglicans (influence anglo-prussienne) qui créèrent un évêché en 1842, le pape craignait pour la présence catholique, d'autant que, malgré l'appui de la diplomatie française, l'influence russe avait permis aux orthodoxes d'obtenir un net avantage.

Après la déclaration de Balfour en 1917, promettant aux juifs un État en Palestine, le patriarche latin de Jérusalem, Luigi Barlassina (1920-1947) adopta une attitude résolument antisioniste, craignant la compromission des droits des catholiques en Terre sainte par le futur « État juif ». La création de l'État d'Israël en 1947 et le conflit israélo-arabe eut de mauvaises conséquences sur la communauté latine qui faisait partie des Palestiniens obligés à fuir le conflit et à s'installer ailleurs, notamment en Jordanie, mais aussi dans d'autres pays orientaux

et surtout, occidentaux. Nombreuses furent les paroisses vidées de leurs fidèles ou tout simplement ruinées.

Partageant de plus en plus le destin des autres communautés chrétiennes locales, le patriarcat renonça progressivement à ses visées latinisantes, et s'incultura au point de se forger une identité propre ancrée dans le sol arabe, honorant ses exigences et ses défis de présent et d'avenir, et se présentant véritablement comme l'Église des Palestiniens. La nomination⁴ en 1987 d'un Palestinien à la tête du patriarcat, Michel Sabbah (1987-2008) s'inscrit dans ce sillage, le patriarcat ayant eu à sa tête, depuis sa restauration, des patriarches italiens.

Actuellement, le patriarcat latin de Jérusalem compte plusieurs dizaines de paroisses en Palestine, Israël, Jordanie, au Liban et à Chypre, avec plus de 160 000 fidèles. Son siège patriarcal est basé à Jérusalem ; il est vacant depuis la démission du patriarche Twal (2008-2016). Depuis, il est sous l'autorité d'un administrateur apostolique, l'archevêque franciscain italien Pierbattista Pizzaballa.

V – Famille des Églises protestantes

Cette cinquième famille est représentée dans le Conseil des Églises du Moyen-Orient, elle en est une partie constituante. Les branches majeures de la Réforme protestante sont présentes au Proche-Orient arabe, que ce soient les Églises dites traditionnelles, ou celles de facture évangélique. Luthériens, anglicans, réformés, baptistes, évangéliques, pentecôtistes ou adventistes ont des communautés, des paroisses ou des représentations dans l'un ou l'autre des pays. Cependant, nonobstant la variété de ces Églises, leur poids démographique n'est pas conséquent. On les estime à 1 % des chrétiens du Proche-Orient arabe qui compterait 11 millions de fidèles.

C'est à partir du XVII^e siècle que ces communautés commencèrent à s'établir en Orient, fruit de l'activité des missionnaires européens et américains, mais aussi des différents intérêts géopolitiques des grandes puissances. Si les communautés catholiques faisaient partie du paysage de la diplomatie française et les communautés orthodoxes de la diplomatie russe, les protestants pouvaient servir les intérêts de la Grande Bretagne ou ceux des États-Unis.

La présence protestante fut officialisée par un firman ottoman datant de 1847. Trois ans plus tard, la Sublime Porte leur octroya les mêmes droits que les autres communautés chrétiennes. Si certaines Églises ont maintenu des identités qui demeurent liées

4. À l'encontre des Églises orientales catholiques qui élisent leurs patriarches, le patriarche latin est nommé par le pape.

à leurs terres d'origine (c'est surtout le cas des États-Unis), et pratiquent encore une activité missionnaire prosélyte, nombre de communautés se sont inculturées, se forgeant des identités originales, au croisement de l'Occident et du monde arabe. Dès le XIX^e siècle, des protestants se sont sentis concernés d'une manière directe par le sort des chrétiens appartenant aux Églises indigènes et leur apportèrent un soutien sérieux, comme lors des tristes massacres dont ont été victimes les chrétiens du Mont-Liban en 1860. Leurs contributions diverses sur les plans de l'éducation, de la santé et de la culture ont indubitablement apporté une grande richesse au contexte local. N'oublions pas leurs traductions de la Bible en arabe, d'une grande valeur, lesquelles permirent à plus d'une Église locale un accès renouvelé au texte scripturaire.

Aujourd'hui, même si certaines communautés de facture évangélique ou pentecôtiste mènent une existence décalée par rapport au contexte oriental, à son héritage ecclésial et complexe, nombre de communautés apportent une contribution aussi riche que précieuse.

Conclusion

Voilà que s'achève cette série d'articles qui avaient comme but de présenter très brièvement l'histoire des Églises du Proche-Orient arabe. Je me suis en général arrêté au début du XX^e siècle en insistant sur les circonstances de la naissance des communautés et des problèmes rencontrés. J'ai voulu mettre en évidence la complexité, la diversité et la richesse de cette histoire, parsemée par des considérations qui dépassent de loin la simple donne ecclésiale, lesquelles dépendent de beaucoup de facteurs liés à la politique, à la culture, aux différentes rivalités et intérêts, ou à des conditions très contextuelles.

Mon désir profond est que ces Églises qui participent à l'évolution de l'Orient depuis presque 2000 ans témoignent authentiquement de l'amour de Celui qui les fonde et les envoie, et qu'elles continuent à participer à la rédaction de l'histoire de cette région du monde, meurtrie par la haine et les guerres, en quête d'un avenir meilleur. C'est le sens profond de tout engagement en faveur des chrétiens d'Orient.

Antoine FLEYFEL

Antoine Fleyfel est Professeur à l'Université catholique de Lille,
Responsable des relations académiques de l'Œuvre d'Orient
Docteur en philosophie (Paris 1) et théologie (Strasbourg)